

GLISSOIRES ET ESTACADES.

ETAT (No. 38) du revenu provenant des travaux ci-dessus, comme droits de glissoire et d'estacade, durant l'année expirée le 30 juin 1871.....	114
ETAT (No. 39) du nombre de pièces de bois carré et en grume qui ont passé par les glissoires et les estacades du gouvernement sur l'Outaouais et ses tributaires, dans les années 1851, 1861 et 1871 respectivement; aussi, une analyse des différentes sortes de bois carré qui y sont passés durant la présente année.....	115

INSPECTION ET MESURAGE DES BOIS.

ETAT (No. 40) du bois de construction inspecté au port de Québec—description du bois—mesurage, taux du bureau et honoraires des inspecteurs-mesureurs et revenu en provenant.....	116, 117
ETAT (No. 41 et 42) tel que ci-dessus, pour les ports de Montréal et Sorel.....	118, 119

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.

ETAT (No. 43) des timbres d'effets de commerce fournis aux distributeurs durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1871, classés suivant leur dénomination.....	120
---	-----

DÉPENSES (Appendice B.)

	Page.			
	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Inspection-mesurs.
SALAIRES.				
Payé à chaque officier employé à la perception du revenu.....				
FONDS DE RETRAITE.				
Retenu sur chacun.....	122—129	130, 131	132, 133	134—139
DÉPENSES CONTINGENTES.				
Autorisées par le département pour loyer de bureau, combustible, etc.)				

SAISIES.

Partage des saisies.....	140, 141
--------------------------	----------

ETATS DIVERS (Appendice C.)

LOYERS DE POUVOIRS D'EAU.

ETAT indiquant le montant du loyer dû par chaque locataire le 30 juin 1870.....	144—153
Montant formé durant l'année courante.....	
Montant payé en déduction.....	
Montant restant dû le 30 juin 1871.....	